

On reviendra !

Pour la septième fois en moins de deux mois, nous sommes des millions à manifester pour exprimer notre refus de la loi sur les retraites, dictée par le patronat, rédigée par le gouvernement, votée par le Parlement. Une nouvelle journée nationale de manifestations est d'ores et déjà prévue, après la semaine de vacances scolaires, le samedi 6 novembre. Contrairement à ce qu'espère la classe dirigeante, la mobilisation n'est pas finie. Nous reviendrons manifester, la grève existe toujours dans plusieurs secteurs, chaque jour les actions interprofessionnelles décidées unitairement sont nombreuses.

Outre l'objectif de non application de cette loi, ce mouvement a créé une lame de fond, posant publiquement la question essentielle de la répartition des richesses produites dans le pays. Et ce débat, il faut le poursuivre, le mener à terme, imposer un autre partage : le fait qu'une infime minorité s'accapare le profit tiré du travail de l'immense majorité n'est pas un phénomène inéluctable, c'est un choix politique, une question de société.

Rompre avec la spirale de l'enrichissement toujours plus grand des patrons, banquiers et rentiers, voilà qui permet de financer l'avenir des retraites de tous et toutes, de revenir sur les contre-réformes de 1993 (régime général), 2003 (fonction publique), 2007 (régimes spéciaux).

Gouvernement et patronat sont prévenus : on reviendra chercher nos droits et imposer la justice sociale !

Un mouvement populaire

Beaucoup ne sont pas en situation de faire grève par exemple (chômeurs/ses, retraité-e-s, jeunes en formation) et nous saluons leur engagement à travers la solidarité financière.

Bien sûr, ces gestes solidaires ne remplacent pas l'engagement concret dans le mouvement, à travers la grève, les manifestations. Ils sont néanmoins utiles.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

Cette question, chacun-e se la pose : les grévistes qui en sont à leur 17^{ème} jour de grève, celles et ceux qui ont rejoint le mouvement plus tard, les salarié-e-s qui ont repris après avoir fait grève, les millions de manifestant-e-s, etc. Le mouvement syndical ne serait pas responsable s'il ne se faisait pas l'écho de ces interrogations. Pour l'Union syndicale Solidaires, l'heure n'est pas au bilan de la lutte, car celle-ci est encore en cours. Mais la phase à laquelle nous en sommes amène à réfléchir aux stratégies d'action syndicale, pour avancer plus efficacement ensemble.

Soutien aux grèves en cours, appel à généraliser le mouvement : le refus par les autres syndicats d'intégrer ces notions dans le communiqué issu de l'intersyndicale de la semaine passée, le renvoi à une nouvelle journée d'action bien éloignée, expliquent que Solidaires n'ait pas signé le communiqué validé par 6 autres syndicats.

Dans les secteurs professionnels et les localités, les équipes syndicales de différentes organisations agissent ensemble. Des collectifs unitaires se sont mis en place, interprofessionnels et intergénérationnels. Chaque jour, ils organisent la résistance et les actions locales, le soutien aux grévistes, les blocages, les interpellations d'élus et des pouvoirs publics... contre cette réforme qui reste aux yeux de tous le symbole des politiques injustes menées au profit d'une minorité par ce gouvernement. A la base, prenons nos affaires en mains, développons les solidarités, les luttes et leur coordination. La suite du mouvement, c'est à nous de la décider et de la construire.



Pour répondre aux nombreuses demandes de solidarité financière en direction des grévistes, Solidaires a décidé de mettre en place une caisse de solidarité. Les chèques sont à établir à l'ordre de l'Union syndicale Solidaires avec la mention « SOLIDARITE GREVISTES RETRAITES » au dos. Ils sont à envoyer à UNION SYNDICALE SOLIDAIRES - 144 boulevard de La Villette 75019 Paris. Un bilan des sommes récoltées et de leur affection sera rendu public.